

#COMMUNIQUE

On peut l'affirmer : le capitalisme vert ne répondra pas aux enjeux climatiques et à l'accès à l'énergie pour tous !

Il faut sortir l'énergie de la loi du marché ! Pour répondre à l'accès à l'énergie pour tous et à l'urgence climatique, les rapports de l'Agence Internationale de l'énergie (AIE) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montrent la nécessité de la maîtrise publique de l'énergie pour répondre aux enjeux.

En effet, le rapport de l'AIE publié le 14 mai dernier montre que les investissements mondiaux dans l'énergie sont en décalage avec les objectifs de la COP 21 et les recommandations du GIEC.

Le constat est accablant : les investissements dans les énergies carbonées (gaz et pétrole) sont à la hausse tandis que ceux dans les énergies bas carbone stagnent.

Les investissements mondiaux dans l'énergie se sont stabilisés en 2018 à environ 1 800 milliards de dollars après trois années consécutives de déclin. Les investissements dans les sources bas carbone ne représentent qu'un tiers du capital investi selon ce rapport. La demande en charbon continue de progresser dans les pays émergents alors que les investissements dans les hydrocarbures sont dopés par les Etats-Unis. Washington a vu l'exploitation de ses gisements en pétrole et gaz de schiste considérablement augmentés en 2018.

Les tendances actuelles en matière d'investissements ne correspondent pas à la trajectoire que le monde devrait prendre, indique le rapport. En effet, l'Accord de Paris affiche des objectifs climatiques ambitieux en matière de baisse des émissions de gaz à effet de serre afin de contenir le réchauffement climatique en dessous des 1,5 C°, comme recommandé par les experts du GIEC.

Si dans le domaine des énergies bas carbone, le rapport souligne que les énergies renouvelables et le nucléaire ont capté 85 % des investissements, la tendance est à la stagnation, voire à la baisse.

En effet, les investissements dans les énergies renouvelables sont effectivement en légère baisse (-1%), tandis que les investissements en matière d'efficacité énergétique et de nucléaire restent stables par rapport à 2017.

Pour l'Agence, un doublement des investissements dans le nucléaire, ainsi que dans les énergies renouvelables, est indispensable pour atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat.

L'action des États reste centrale dans la lutte contre le changement climatique et l'accès à l'énergie pour tous

Le rapport de l'AIE montre la nécessité d'avoir des politiques publiques de l'énergie et démontre la nécessité d'investissement à long terme. Par contre, le rapport n'aborde pas la libéralisation du marché. Il ne remet aucunement en cause les privatisations, qui ne sont que des stratégies organisées par les multinationales plus préoccupées par le retour rapide sur investissement et la rémunération des actionnaires que par les enjeux climatiques et de l'accès à l'énergie pour tous.

Dans le même temps, le rapport du GIEC publié le 8 octobre 2018, rappelle que pour maintenir le réchauffement planétaire en dessous de 1,5°C, il y a nécessité d'avoir un recours plus fort de la production

d'énergie nucléaire. Ce rapport spécial intitulé « Réchauffement de la planète de 1,5°C » avait été commandé par les gouvernements lors des négociations de Paris sur le climat en 2015.

Un rapport pour répondre aux objectifs de la COP 21

Les experts du GIEC estiment en effet que le réchauffement global à 1,5°C sera atteint plus tôt que prévu, entre 2030 et 2052. Tout l'enjeu tient alors à contenir cette hausse ou à l'inverser si elle est dépassée pour qu'à l'horizon 2100 la température globale n'ait pas augmenté davantage.

Pour Panmao Zhai, co-président du groupe de travail I du GIEC, *«un message important ressort tout particulièrement de ce rapport, à savoir que les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1 °C sont déjà bien réelles, comme l'attestent l'augmentation des extrêmes météorologiques, l'élévation du niveau de la mer et la diminution de la banquise arctique»*.

Concrètement, le GIEC a fait deux analyses différentes. La première consiste dans la formulation de 4 scénarios permettant de limiter la hausse globale de la température à 1,5°C à l'horizon 2100. On trouve ces scénarios dans le *Résumé à l'intention des décideurs*. La seconde analyse se trouve dans le rapport global (chapitre 2) et repose sur une revue des 85 scénarios scientifiques identifiés par le GIEC qui permettent d'arriver à cet objectif.

Tous les scénarios du GIEC nécessitent plus de nucléaire

Les quatre scénarios (P1-P4) du *Résumé à l'intention des décideurs* présentent l'intérêt de se baser sur des approches sociétales différentes. Le scénario P3 se base notamment sur la poursuite des évolutions technologiques et sociétales telles qu'observées historiquement.

Le nucléaire augmente dans les quatre scénarios par rapport à 2010, de 59-106% d'ici 2030, de 98-501% d'ici 2050. Ce scénario inclut d'ailleurs la hausse la plus notable (+501%) à l'horizon 2050 de la production nucléaire. Ainsi, si la tendance actuelle se poursuit, le respect des objectifs climatiques nécessitera de multiplier par six les capacités nucléaires mondiales.

Enfin, il convient de noter que les quatre scénarios du GIEC impliquent à partir de 2050 des émissions négatives.

Le GIEC précise, au regard de son analyse qu'*« il existe de grandes différences de puissance nucléaire entre les modèles et selon les scénarios. L'une des raisons de cette variation est que le déploiement futur de l'énergie nucléaire peut être limité par des préférences sociétales assumées dans les formulations des scénarios. »*

Dans son rapport, le GIEC (comme l'AIE) montre la nécessité d'investissements importants et dans un temps long dans les énergies bas carbone ce qui apparaît en contradiction avec la loi du marché de la concurrence libre et non faussée. Ces deux rapports montrent aussi l'inefficacité du développement des énergies renouvelables (éolien et solaire) dans le cadre de la libéralisation du marché et sans de réelles politiques publiques.

Alors, si nous voulons répondre aux enjeux climatiques et l'accès à l'énergie pour tous, il est urgent, comme le réclame, notre ONG « Droit à l'Énergie SOS FUTUR » de :

- faire reconnaître l'accès à l'énergie comme un besoin essentiel,
- organiser l'accès à l'énergie sur le plan international,
- mettre en place une gouvernance pour la sécurité énergétique et les approvisionnements en ressources fossiles respectueuse des peuples, de leur sous-sol et leur environnement,
- valoriser et favoriser l'utilisation des sources d'énergies renouvelables et toutes les énergies bas carbone comme celle du nucléaire,
- mettre en place une réflexion sur l'efficacité énergétique et décider des ressources correspondantes,
- décider de la mise en place d'une journée mondiale de l'accès à l'énergie durable pour tous,
- créer un fonds de développement pour l'accès à l'énergie (infrastructures, formation, recensement) permettant de lancer des projets structurants dans les pays en développement en partenariat constant avec la société civile,
- favoriser les transferts technologiques permettant une organisation du secteur énergétique (moyens de production, système d'exploitation),
- promouvoir une politique de recherche et son financement associé en vue de satisfaire les besoins énergétiques et de réduire l'empreinte écologique,
- faire inscrire dans la constitution de chaque nation le droit à l'énergie comme un droit fondamental de l'être humain,
- sortir l'énergie des logiques du marché et développer les services publics.

Montreuil, le 5 juin 2019